

# Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur : le rôle des filières et des spécialités

## Une comparaison entre l'Allemagne de l'Ouest et la France

Marie Duru-Bellat\*, Annick Kieffer\*\*, David Reimer\*\*\*

---

Le processus de diffusion des études supérieures à l'œuvre en Europe occidentale depuis une cinquantaine d'années s'accompagne d'une diversification des spécialités et des filières proposées à l'issue du secondaire. Si l'expansion quantitative de l'accès au supérieur a pu réduire les inégalités sociales, en revanche, cette diversification peut éventuellement jouer dans le sens opposé, au profit d'une certaine reproduction sociale.

On compare ici la France et l'Allemagne (dans les limites de l'ex-RFA) sur le plan des inégalités sociales d'accès au supérieur. Les structures éducatives apparaissent plus diversifiées et plus hiérarchisées en France, ce qui est notamment en rapport avec l'existence propre à notre pays d'une filière de grandes écoles recrutant sur des concours très sélectifs.

En Allemagne, les inégalités sociales jouent plus en amont du baccalauréat qu'en France, où l'élargissement considérable de l'accès à ce diplôme tend à reporter l'influence des origines sociales au moment de l'orientation effective vers les filières et les spécialités du supérieur : l'existence de la filière des grandes écoles est un facteur déterminant à ce stade. En revanche, il n'existe pas en France de hiérarchisation sociale nette entre les spécialités.

À l'inverse, en Allemagne, l'origine sociale semble jouer un rôle plus important dans le choix des spécialités, dès lors que le système éducatif est, à ce niveau, moins hiérarchisé qu'en France. Le choix entre l'enseignement supérieur et la formation professionnelle y reste cependant socialement sélectif. L'opposition souvent invoquée par la sociologie, entre dimension verticale et horizontale des choix s'avère dans les cas français et allemands inégalement pertinente selon les caractéristiques organisationnelles respectives des deux systèmes de formation.

Il semble que les comportements n'évoluent pas sur le court terme : peu d'évolutions significatives ont été observées entre la fin des années 1970 et celle des années 1990.

---

\*Sciences-po, Observatoire Sociologique du Changement, [marie.durubellat@sciences-po.fr](mailto:marie.durubellat@sciences-po.fr)

\*\*Centre Maurice Halbwachs, CNRS, [annick.kieffer@ens.fr](mailto:annick.kieffer@ens.fr)

\*\*\*School of Education, Université de Aarhus, Danemark [dare@dpu.dk](mailto:dare@dpu.dk)

**A**u cours de la période récente, l'enseignement supérieur s'est fortement développé dans la plupart des pays et tout particulièrement dans les plus riches (cf. par exemple Schofer et Meyer, 2005). Ce développement a revêtu une intensité et des modalités variables d'un pays à l'autre, assorties d'une différenciation des structures de l'appareil éducatif. Cette évolution est conforme à ce qu'enseigne la sociologie des organisations : une structure en croissance tend à se diversifier pour fonctionner de manière plus efficace, en divisant ses clients ou ses usagers en segments aussi homogènes que possible. L'enseignement secondaire ou supérieur tendrait ainsi à se diversifier pour s'adapter à de nouveaux publics.

### **L'expansion de l'éducation ne facilite pas forcément l'accès des classes défavorisées au système éducatif**

La question se pose alors des incidences de ce double processus d'expansion et de différenciation sur l'évolution des inégalités sociales. On peut estimer que dès lors que, grâce à l'expansion, des groupes jusqu'alors exclus entrent dans le système, il devrait en résulter une plus grande égalité (processus dit d'inclusion de nouvelles catégories sociales dans le système éducatif, cf. Arum *et al.*, 2007). Les relations entre l'expansion du système et l'égalisation face à l'enseignement ne sont pas pour autant directes. Tout d'abord, la position inégale des groupes en matière d'accès à l'éducation a pour conséquence qu'ils bénéficient inégalement de l'expansion. Nombre d'analyses historiques montrent que ce sont les groupes déjà les mieux placés qui sont les premiers à tirer parti des phases d'expansion, et ce jusqu'à ce qu'ils atteignent des taux d'accès proches de 100 %. Lorsque le processus d'expansion se poursuit, les groupes plus en retrait rattrapent alors mécaniquement les premiers (pour la France, cf. Duru-Bellat et Kieffer, 2000, ou Merle, 2002). Le modèle de tels comportements a été formalisé par Raftery et Hout au début des années 1990 au moyen de l'hypothèse de *maintien maximum de l'inégalité* (*Maximally Maintained Inequality*, MMI) selon laquelle l'expansion de l'éducation à un niveau donné n'est susceptible de déboucher sur une réduction des inégalités que si les groupes privilégiés atteignent un seuil de saturation et que si l'expansion *ne peut* se reporter sur d'autres niveaux ou filières. D'autres chercheurs comme Lucas (2001) soulignent alors la nécessité d'examiner finement les stratégies

des groupes privilégiés, qui, pour conserver leur avantage, se distinguent des autres groupes par leur investissement éducatif non plus quantitativement (processus de saturation évoqué plus haut) mais qualitativement (investissement dans des filières différentes de celles investies par les autres groupes). Une différenciation du système éducatif est alors bienvenue et mise à profit par les groupes privilégiés pour préserver leur prépondérance dans les filières les plus rentables.

Dans ce cas, les membres des classes défavorisées sont détournés des filières qui permettent d'accéder aux positions d'élite et canalisés vers celles qui débouchent sur les emplois les moins qualifiés. Shavit, Arum et Gamoran (2007) avancent l'hypothèse que les chances que l'expansion éducative offre aux membres des catégories populaires dépendent alors plutôt de la filière ou de la spécialité d'enseignement. Il devient alors central, pour la sociologie de la reproduction, d'examiner si les inégalités sociales d'éducation se manifestent au travers de l'accès à tel ou tel niveau éducatif ou par le biais des filières ou des domaines d'études.

Quelle que soit la perspective privilégiée, les comportements observés doivent être analysés en référence à un modèle théorique. Des analyses antérieures montrent l'importance de la notion de *stratégie*. Ainsi, les élèves issus de milieu aisé seraient davantage portés à la prise de risque pour s'assurer au moins une stabilité du positionnement social, à défaut d'une mobilité sociale ascendante. À l'inverse, une sensibilité plus forte au risque serait associée à une situation économique moins favorable et à des ambitions plus modestes, à partir d'un point de départ moins élevé dans la hiérarchie sociale. Théorisé par Boudon (1973), ce modèle prétend expliquer les choix par des arbitrages rendement/risque : les choix prendraient en compte à la fois les bénéfices escomptés à l'issue des formations et leurs coûts. Ce modèle se propose de rendre compte des grands choix entre filières de l'enseignement supérieur. Il est possible de l'enrichir de facteurs susceptibles de jouer sur l'orientation vers telle ou telle spécialité, comme la notion d'héritage culturel (Bourdieu et Passeron, 1970). Ce concept dote en effet telle ou telle catégorie d'individus de familiarité ou d'appétence pour tel ou tel domaine d'études.

Ces modèles théoriques invitent à retenir comme variables explicatives, pour expliquer les choix à l'entrée dans l'enseignement supé-

rieur (1) : la valeur scolaire de l'étudiant, en ce qu'elle détermine ses chances de succès ultérieurs, son origine sociale et son sexe, qui donnent une indication sur ses visées professionnelles et ses références culturelles. On y a adjoint une information sur l'emploi occupé, au moment des enquêtes mobilisées, selon les différentes filières de formation. L'ensemble des choix possibles est délimité par une offre qu'il est important de bien définir (entre quelles et quelles grandes orientations a-t-on le choix, durée et sélectivité des alternatives, etc.), parce que c'est dans ce cadre qu'opère l'arbitrage rendement/risque. Dans ce cadre, la comparaison entre la France et l'Allemagne peut être instructive, car leurs structures éducatives ainsi que leur degré d'ouverture et de différenciation diffèrent fortement.

Un préalable est donc de décrire pour chacun des deux pays le cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les choix d'orientation dans l'enseignement supérieur. Dans un second temps, la comparaison entre les deux pays portera sur l'impact de l'origine sociale sur l'accès à l'enseignement supérieur. On étudiera ensuite l'influence des facteurs explicatifs retenus sur le choix des grandes filières propres à chaque pays (université, enseignement supérieur technique, etc.), puis sur celui des spécialités (sciences, humanités, médecine, etc.). La comparaison sous l'angle du rendement professionnel ne sera qu'esquissée compte tenu des données utilisées : nous ne pouvons l'éluder, dans la mesure où le bénéfice professionnel escompté constitue l'enjeu majeur des stratégies des étudiants à ce niveau d'enseignement. En outre, la comparaison avec l'Allemagne est d'autant plus heuristique que son système éducatif est réputé pour la manière dont s'articulent plus étroitement qu'en France les formations et les emplois.

### **Les structures éducatives sont plus diversifiées et plus hiérarchisées en France qu'en Allemagne**

Alors qu'en France l'intégralité d'une classe d'âge entre au collège (même si jusqu'à la moitié des années 1980 environ 30 % d'entre eux le quittaient en fin de 5<sup>e</sup> pour aborder une formation professionnelle), il n'en va pas de même en Allemagne : une première orientation prend place dès la sortie du primaire, qui écarte de fait une certaine proportion de jeunes, dès l'âge de 11-12 ans de toute perspective d'études longues. Cette sélection répartit les élèves en trois filières hiérarchisées : le lycée (*Gymnasium*) qui

mène à l'*Abitur* (baccalauréat), l'école moyenne (*Realschule*), et l'équivalent des classes de fin d'études, la *Hauptschule* (cf. schéma). Quelques *Länder* offrent des établissements rassemblant ces trois voies en une école unique, la *Gesamtschule*. Cette voie est restée très marginale. L'importance relative de la *Hauptschule* a diminué dans la période récente. Cette filière concerne de plus en plus un public très défavorisé.

La quasi-totalité des élèves qui sortent d'une *Haupt-* ou d'une *Realschule* s'engagent alors dans un apprentissage pour obtenir une qualification professionnelle. Les jeunes titulaires de l'*Abitur* peuvent aussi s'orienter dans cette voie, dans ce cas en deux années au lieu de trois pour les autres. Ce système est dit « dual » parce que la formation prend place à la fois dans l'entreprise et dans une *Berufsschule* (que l'on peut comparer à nos Centre de Formation des Apprentis (CFA)). Cette filière de formation débouche sur un emploi qualifié dans de nombreux domaines. Les formations sont hiérarchisées en fonction du niveau scolaire préalable. Les formations aux emplois les plus qualifiés du tertiaire, par exemple les formations bancaires, recrutent sur la base de l'*Abitur* et les diplômes correspondants sont préparés par alternance dans une *Berufsakademie*. Une partie des jeunes qui ont suivi la voie classique du système dual peuvent entrer ensuite à l'université après réussite à un examen spécifique. À côté du système dual, des formations à temps plein scolaires sont délivrées dans les *Berufsfachschulen*, comparables aux lycées d'enseignement professionnel, qui délivrent le *Fachhochschulreife* permettant d'entrer dans les *Fachhochschulen* (et, sous certaines conditions, dans les universités (accès restreint concernant moins de 10 % des titulaires de ce diplôme)).

Au sein de l'enseignement supérieur coexistent en effet des universités (à orientation générale ou technologique) et des *Fachhochschulen* qui délivrent des formations plus appliquées dans les domaines de l'ingénierie, du management et des sciences sociales etc. L'accès à l'université se fait sur titre sur la base de l'*Abitur*. Quant aux *Fachhochschulen*, elles sont ouvertes sur titre à la fois aux jeunes titulaires de l'*Abitur* ou du *Fachhochschulreife*.

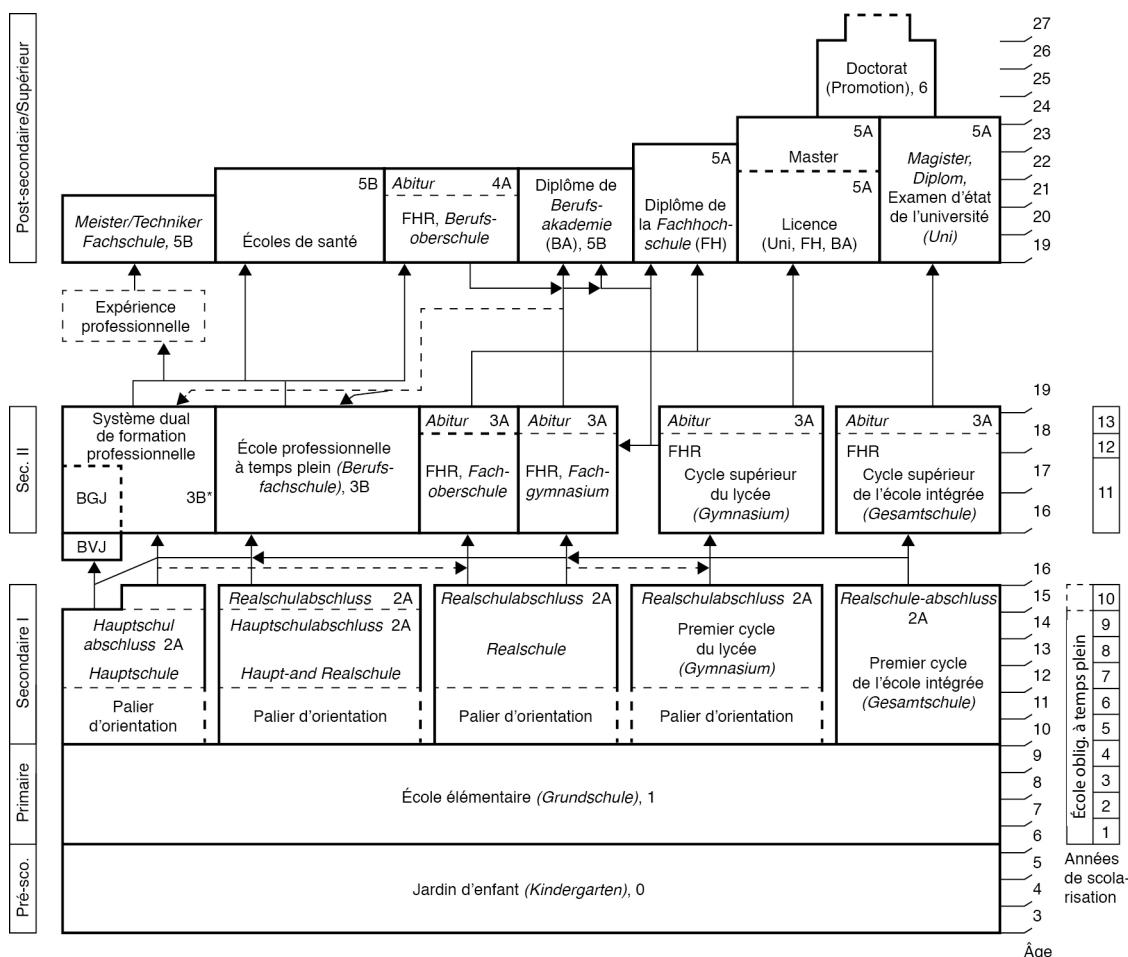
À ce niveau de l'enseignement supérieur, le paysage reste là encore assez différent dans

1. Ce travail se polarise sur les inégalités d'accès aux études supérieures et non sur les niveaux de diplômes et les spécialités, comme le font par exemple Albouy et Tavan en 2007.

les deux pays. En France, les universités accueillent environ 70 % des effectifs des étudiants pour des études qui durent le plus souvent entre quatre et cinq ans. Les autres voies, toutes sélectives, sont soit des formations courtes et professionnelles d'une durée de deux à trois ans, soit des études (très sélectives) plus longues (notamment la filière des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des grandes écoles) – correspondant à environ cinq ans d'études. En Allemagne, l'université est de loin l'orientation la plus fréquente et elle suppose des études en moyenne fort longues, entre six et sept ans ; les universités à orientation technologique (les *Fachhochschulen*) qui, en ce qui concerne les effectifs, sont dans un rapport de un à trois avec les universités, requiè-

rent des études un peu plus courtes en moyenne (entre quatre et cinq ans). Comme nous venons de le voir, il existe une troisième voie, à l'issue du *Fachhochschulreife* (majoritairement, mais aussi parfois à l'issue de l'*Abitur*), qui consiste à entrer en apprentissage. En France, le titre de bachelier donne accès à toutes les filières du supérieur, y compris aux bacheliers professionnels qui ont préparé ce diplôme en deux ans à l'issue d'un BEP (brevet d'enseignement professionnel). On peut se demander si le *Fachhochschulreife* offre des débouchés comparables à ceux des baccalauréats technologiques et professionnels en France, et, plus généralement, si ne pas accéder à l'enseignement supérieur à l'issue du secondaire a le même sens dans les deux pays. En revanche,

Schéma :  
Le système éducatif allemand et ses diplômes



Lecture : FHR = Fachhochschulreife (accès limité à l'université).  
 BVJ = Année de formation préprofessionnelle (Berufsvorbereitungsjahr).  
 BGJ = Année de formation professionnelle de base ; première année optionnelle sans obligation d'employeur (Berufsgrundbildungsjahr).  
 Abschluss = diplôme de fin de cycle. Ainsi le Hauptschulabschluss est présenté à la fin de la Hauptschule, le Realschulabschluss à la fin de la Realschule etc.  
 Les différentes filières et différents types d'écoles ne sont pas tous présents dans chaque Land. Les chiffres suivis d'une lettre correspondent aux différentes catégories de la classification internationale type de l'éducation (CITE).  
 Source : The International Standard Classification of Education (*Isced-97*), Silke Scheider (éd.), 2008. An Evaluation of Content and Criterion Validity for 15 European Countries, Université de Mannheim, Mannheim : MZES. Traduction A. Kieffer.

le baccalauréat général est davantage comparable à l'*Abitur* que les deux autres types de baccalauréat : dans l'optique comparative entre France et Allemagne qui est celle de cet article, il est logique de le distinguer des baccalauréats technologiques et professionnels, ces derniers étant directement comparables au *Fachhochschulreife*.

En France l'enseignement supérieur est plus différencié, plus hiérarchisé (les différentes voies s'individualisant par des durées et des barrières sélectives sensiblement inégales) En conséquence, les choix à l'entrée du supérieur peuvent être davantage qu'outre Rhin l'occasion pour les inégalités sociales de s'affirmer, d'autant plus que la sélection jusqu'à ce niveau est moins forte qu'en Allemagne.

Dans le système scolaire allemand, moins différencié pour ce qui est des études supérieures *stricto sensu* (en excluant l'apprentissage), les inégalités joueraient davantage vis-à-vis du choix d'un domaine d'études, après qu'ait été effectué le premier grand choix, *a priori* très clivant, entre apprentissage ou études supérieures et, encore plus en amont, l'orientation vers tel ou tel type d'enseignement secondaire qui dans ce pays prend place dès la fin du primaire.

Les perspectives sur le marché du travail sont tributaires entre autres des modalités et de l'intensité des relations entre la formation et l'emploi, à savoir entre le système éducatif et le monde de l'entreprise. Elles sont susceptibles d'affecter les choix en se conjuguant aux inégalités préexistantes et signalées plus haut. Ces relations sont plus étroites en Allemagne qu'en France (Shavit et Müller, 1998 ; Maurice *et al.*, 1982). Alors que la qualification obtenue serait décisive dans le premier cas, ce serait davantage le niveau éducatif atteint qui ferait la différence au moment de l'insertion dans le

second. Dans ce cas, on peut faire à nouveau l'hypothèse que le choix d'une spécialité serait plus stratégique (et donc socialement marqué) en Allemagne qu'en France, où le choix d'une filière du supérieur serait davantage le vecteur privilégié des inégalités sociales. Par ailleurs, les conditions générales d'insertion professionnelles des jeunes sont nettement plus favorables en Allemagne qu'en France (Shavit et Müller, 1998 ; Brauns *et al.* 1999 ; Couppié et Mansuy, 2005).

Dans ces contextes différents, nous nous proposons de comparer l'accès à l'enseignement supérieur en France et en Allemagne de l'Ouest (2), au cours de la période 1980-2000. Cette période est en effet celle où l'expansion de l'accès au baccalauréat (ou à l'*Abitur*) et au supérieur a été particulièrement forte ; mais dès lors qu'il était important de disposer d'informations sur l'insertion, nous limitons la comparaison aux cohortes nées entre 1960 et 1975, c'est-à-dire aux personnes qui ont obtenu le baccalauréat entre 1978 et 1995 (3). Pour l'Allemagne, les cohortes ont été choisies également pour encadrer la période de forte expansion de l'obtention de l'*Abitur* (de 20 % au début des années 1980 à 37 % en 2000) : on comparera les cohortes de bacheliers de 1983 et 1999 qui sont nés en 1963-64 pour les premiers et 1979-80 pour les seconds.

Pour la France, nos analyses sont menées à partir de l'enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP) 2003. Pour l'Allemagne, nous utilisons plusieurs sources pour obtenir des données comparables (cf. encadré 1).

2. Dans la mesure où les données allemandes des années 1980 n'incluent pas l'Allemagne de l'Est, on n'a retenu que celles relatives à l'Allemagne de l'Ouest.

3. On suppose qu'une personne née l'année  $n$  obtient le baccalauréat entre les années  $n + 18$  et  $n + 20$ .

#### Encadré 1

##### DONNÉES UTILISÉES POUR L'ALLEMAGNE

Pour les études sur les bacheliers, (cf. Mayer, Müller et Pollak, 2007) :

- 1) *Allgemeine Bevölkerungsumfrage der Sozialwissenschaften (ALLBUS)* -2006 ;
- 2) le *ZUMA-Standarddemografie* 1976-1982 ;
- 3) le *Deutsche Sozio-ökonomische Panel* (German Socio-Economic Panel, GSOEP) 1986, 1999 et 2000 ;

- 4) le *Lebensverlaufsstudie West*, 1949-51, 1954-56, 1959-61 1980, 1964, 1971.

L'analyse des choix dans l'enseignement supérieur s'appuie sur les *HIS-Studienberechtigtenpanels* 1983 et 1999 de la *Hochschul Informations System GmbH* ([www.his.de](http://www.his.de)). Ces enquêtes sont représentatives de tous ceux qui ont obtenu un diplôme permettant d'accéder à l'enseignement supérieur.

## Accès au supérieur : en Allemagne les inégalités sociales jouent plus en amont qu'en France

L'accès au supérieur est la résultante de deux processus : d'une part l'accès au titre qui en conditionne l'accès, d'autre part, une fois ce titre acquis, l'entrée effective dans l'enseignement supérieur. Un préalable est donc d'examiner le processus conduisant en amont au titre d'accès. On ne saurait pour autant ici s'arrêter trop longuement sur le déroulement des carrières scolaires dans le secondaire et la genèse des inégalités sociales afférentes, qui ont fait l'objet de nombreuses analyses dans les deux pays (pour la France : Givord et Goux, 2007 ; Selz et Vallet, 2006 ; Duru-Bellat et Kieffer, 2000 ; pour l'Allemagne : Müller et Haun, 1994 ; Henz et Maas, 1995 ; Schimpl-Neimanns, 2000 ; Mayer, Müller *et al.*, 2007 ; Duru-Bellat et Kieffer, 2008). Ce sujet sera abordé essentiellement sous l'angle d'une comparaison entre les deux pays.

La scolarisation qui mène les jeunes jusqu'au diplôme les rendant éligibles au supérieur (scolarisation longue dans le secondaire) est bien plus fréquente en France qu'en Allemagne. Ainsi, en 2000, en France, environ 62 % d'une génération obtient un baccalauréat (MEN, 2006), alors qu'en Allemagne seulement 37 % est titulaire de l'*Abitur* (*Statistisches Bundesamt*, 2006). Cet écart doit néanmoins être relativisé. D'une part en France le titre de bachelier professionnel donne formellement accès à l'université (4). D'autre part, comme nous l'avons vu, il existe pour les jeunes Allemands non titulaires de l'*Abitur* plusieurs voies alternatives d'accès au supérieur.

La période étudiée a été marquée par une expansion spectaculaire de l'accès au baccalauréat. Située dans le prolongement d'un long mouvement de hausse, cette expansion s'est accélérée avec la loi d'orientation sur l'éducation de 1981 donnant pour objectif de faire atteindre le baccalauréat par 80 % d'une classe d'âge. Cet objectif ambitieux ne s'est que partiellement concrétisé. Le taux d'accès au baccalauréat est passé de 33,3 % pour la cohorte 1960-1965 à 54,2 % pour la cohorte 1970-75. L'élévation a été bien moins forte en Allemagne, puisque les chiffres correspondants sont de 27,2 % et 32,4 % (cf. tableau 1). Dans les deux pays, la part des titulaires d'un bac général dans l'ensemble des bacheliers a diminué, mais la baisse est moins marquée en Allemagne. Cela reflète la diversification des baccalauréats intervenue au

cours de la période, avec notamment en France la montée en charge des baccalauréats technologiques et plus récemment professionnels. Ainsi, en France, la part du baccalauréat général parmi les titulaires est passée de 71,8 % en 1980 à 57 % en 2000 (MEN, 2007), alors qu'en Allemagne le recul de la part de l'*Abitur* est plus faible (de 80 % à 74 %) (5).

Ainsi la France et l'Allemagne représenteraient-elles deux cas de figure en négatif l'un de l'autre : en France un accès plus large (donc plus égalitaire) au baccalauréat, l'impact des inégalités sociales étant reporté sur le passage secondaire/supérieur (ces inégalités s'exerçant par le biais de la diversification du baccalauréat). À l'inverse, en Allemagne, une sélection plus intense jusqu'à l'*Abitur*, mais en revanche moins marquée lors de l'entrée effective dans le supérieur.

On retient comme indicateur d'inégalité sociale l'*odds ratio* (6) mesurant les chances relatives des enfants issus des catégories de cadres supérieures ou apparentés d'obtenir un diplôme (en l'occurrence, dans le cas qui nous occupe, le baccalauréat) par rapport aux enfants issus des classes populaires. Les catégories socioprofessionnelles sont repérées dans la nomenclature élaborée par R. Erikson, J. Goldhorpe et L. Portocarrero (EGP) permettant des comparaisons internationales (cf. encadré 2) (7). De la comparaison des cohortes 1960-1965 et 1970-1975 il ressort que les inégalités devant le baccalauréat se sont davantage réduites en France qu'en Allemagne (cf. tableau 1).

Cette tendance à l'égalisation s'accompagne en France, rappelons-le, d'une diversification du baccalauréat (notamment avec la création du baccalauréat professionnel en 1987), ce qui

4. Même s'il ne permet d'y réussir que très rarement. Parmi les élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1989, seulement 31 % des bacheliers professionnels accèdent au supérieur (contre 97,7 % pour les bacheliers généraux) et 10,4 % des premiers obtiendront un diplôme universitaire contre 86,8 % des seconds.

5. En Allemagne, dès lors que les cursus professionnels sont moins linéaires, une petite partie de la seconde cohorte est encore susceptible d'obtenir le *Fachhochschulreife*.

6. Cet indicateur, très courant dans la littérature sur les inégalités, varie de 0 à  $+\infty$  et est égal à 1 en cas d'indépendance statistique. Il décrit les liaisons de manière indépendante des marges (ce qui est important dans un contexte d'évolution où ces marges évoluent fortement) et il tient compte du fait que les proportions sur lesquelles on travaille peuvent être affectées par des effets de plafond. Il permet d'isoler, dans l'évolution constatée des écarts entre groupes, ce qui tient à l'évolution des taux de scolarisation des deux groupes et spécifiquement à l'évolution du lien entre l'appartenance à un groupe et le taux en question.

7. L'utilisation de cette catégorisation, conduit à une sous-estimation des inégalités sociales par rapport à celles qui opposent, sur la base des PCS, les cadres supérieurs aux ouvriers (voir Duru-Bellat et Kieffer, 2008).

Tableau 1  
**Obtention d'une qualification permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans l'ensemble de la population et selon le groupe social du père**

**A - France**

		Ensemble de la cohorte (1)	Enfants de cadres supérieurs, professions libérales et employeurs (EGP 1) (1)	Enfants d'ouvriers et de techniciens (EGP 5 à 7) (1)	Odds-ratio
Cohorte 1960-1965 n = 4964	Tous baccalauréats	33,3	68,8	21	8,3
	Baccalauréat général	21,6	54,3	11,7	9,0
	Baccalauréat technologique ou professionnel	11,8	14,5	9,3	1,7
Cohorte 1970-1975 n = 5155	Tous baccalauréats	54,2	83,1	42,7	6,6
	Baccalauréat général	32,1	63,1	20	6,8
	Baccalauréat technologique ou professionnel	22,1	20	22,7	0,9
1. Part en %					

**B - Allemagne (limites de l'ex-RFA)**

		Ensemble de la cohorte (1)	Enfants de cadres supérieurs, professions libérales et employeurs (EGP 1) (1)	Enfants d'ouvriers et de techniciens (EGP 5 à 7) (1)	Odds-ratio
Cohorte 1960-1965 n = 4218	Tous baccalauréats	27,2	70	17,3	11,2
	Abitur	20,7	60,8	11,4	12,1
	Fachhochschulreife	6,5	9,2	5,9	1,6
Cohorte 1970-1975 n = 1209	Tous baccalauréats	32,4	73,6	21,5	10,2
	Abitur	24,6	64,2	14	11,0
	Fachhochschulreife	7,9	9,5	7,4	1,3
1. Part en %					

*Lecture : en Allemagne, 27,2 % de la cohorte 1960-1965 a obtenu le baccalauréat, ce chiffre s'élève à 70 % pour les enfants issus de la classe EGP1. Les chances relatives d'obtenir un baccalauréat plutôt que de ne pas en obtenir sont 11,2 fois plus élevées pour un enfant issu de la classe EGP1 que pour un enfant issu de la classe EGP 5-7. Les jeunes titulaires d'un Abitur peuvent se diriger aussi bien dans une université que dans une Fachhochschule alors qu'un titulaire du Fachhochschulreife ne peut s'orienter que dans cette dernière voie. L'effectif de l'échantillon est donné pour chaque cohorte (effectif n).*

*Champ : ensemble de la population.*

*Sources : A : enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP) 2003.*

*B : enquêtes ALLBUS (1980-2006), SOEP, ZUMA-Standarddemografie (1976-1982), Lebensverlaufsstudie 1949-51, 1954-56, 1959-61, 1964, 1971.*

**Encadré 2**

**LE SCHÉMA DE CLASSE EGP**

Nous avons utilisé dans ce travail le schéma de classe conçu par R. Erikson, J. Goldthorpe et L. Portocarrero. Il est en effet couramment utilisé par les chercheurs qui mènent des comparaisons internationales dans le domaine de la stratification sociale notamment. Cette nomenclature permet des comparaisons directes des positions socioéconomiques occupées par les individus dans plusieurs pays. Cette classification est basée sur la relation d'emploi qui lie un salarié à son employeur, l'indépendant étant défini par exclusion comme une personne active qui ne vend ni n'achète aucun travail, et sur la forme qu'elle revêt (degré de difficulté d'encadrement, degré de spécificité des ressources humaines, type d'échange entre travail et argent qui peut être de court terme ou spécifique, différé dans le temps ou diffus). On se reportera à Goldthorpe *et al.* (1979), et, pour plus de détails, à Lemel (2004)

Nous avons retenu la version en 7 classes :

- EGP1 : appelée « *service class* ». Elle comprend les cadres dirigeants et les cadres supérieurs, professions libérales et les employeurs.
- EGP 2 : appelée « *lower grade professionals* ». Elle comprend les administrateurs et managers de petites entreprises, les personnes qui encadrent les travailleurs non manuels, une partie des enseignants et des cadres intermédiaires de la fonction publique.
- EGP 3 : employés (qualifiés et catégories intermédiaires du tertiaire ;
- EGP 4 : petits indépendants et agriculteurs ;
- EGP 5 : techniciens et agents de maîtrise ;
- EGP 6 : ouvriers qualifiés ;
- EGP 7 : ouvriers non qualifiés.

n'est pas le cas en Allemagne. Dans les deux pays, la filière générale reste beaucoup plus inégalitaire que la filière professionnelle : en France, le baccalauréat professionnel a absorbé une part croissante des nouveaux bacheliers issus des milieux populaires, ce qui a autorisé des auteurs comme Merle (2000) à utiliser le terme de « démocratisation ségrégative ». En Allemagne, le caractère particulièrement sélectif de l'*Abitur* doit être relié à la sélection précoce qui existe dans ce pays dès la fin du primaire et par l'existence d'une filière professionnelle complètement disjointe. À l'opposé de l'*Abitur*, le *Fachhochschulreife* s'avère beaucoup moins inégalitaire socialement.

La première étape vers le supérieur (obtenir le diplôme sanctionnant les études dans le secondaire) s'avère donc plus sélective en Allemagne qu'en France : il serait logique dans ces conditions que la seconde (l'accès à l'enseignement supérieur pour ceux qui ont obtenu le diplôme

permettant d'y accéder) soit marquée par moins d'inégalités en Allemagne qu'en France. En France au contraire, la plus grande ouverture de l'accès au baccalauréat pourrait avoir comme contrepartie une plus grande inégalité sociale dans le passage secondaire/supérieur dès lors que la population qui parvient à ce niveau est plus hétérogène (Selz et Vallet, 2006 ; Duru-Bellat et Kieffer, 2008). C'est bien ce que l'on constate pour l'ensemble des bacheliers (cf. tableau 2). Mais ceci n'est plus vrai quand on ne prend en compte que les titulaires du baccalauréat général et de l'*Abitur*.

Dans les deux pays, le type de diplôme du secondaire autorisant l'accès à l'enseignement supérieur est susceptible d'exercer une influence sur l'accès à celui-ci. Certes, la partition baccalauréat général/ technologique en France n'est pas totalement comparable à la distinction *Abitur*/ *Fachhochschulreife* en Allemagne, puisque l'accès aux universités classiques n'est possible

Tableau 2  
L'accès à l'enseignement supérieur selon le groupe social du père

**A - France**

		Ensemble de la cohorte (1)	Enfants de cadres supérieurs, professions libérales et employeurs (EGP 1) (1)	Enfants d'ouvriers et techniciens (EGP 5 à 7) (1)	Odds-ratio
<i>Cohorte 1960-1965</i> <i>n = 4 964</i>	Tous baccalauréats	72,6	80,5	68,8	1,9
	Baccalauréat général	85,1	89,1	83,4	1,6
	Baccalauréat technologique ou professionnel	49,6	48,2	50,3	0,9
<i>Cohorte 1970-1975</i> <i>n = 5 155</i>	Tous baccalauréats	82,1	91	77,4	3,0
	Baccalauréat général	93,5	94,5	93,6	1,2
	Baccalauréat technologique ou professionnel	65,5	80	63,2	2,3
1. Part en %.					

**B - Allemagne (limites de l'ex-RFA)**

		Ensemble de la cohorte (1)	Enfants de cadres supérieurs, professions libérales et employeurs (EGP 1) (1)	Enfants d'ouvriers et techniciens (EGP 5 à 7) (1)	Odds-ratio
<i>HIS 1983</i> <i>n = 5 742</i>	Tous baccalauréats	62,1	66,7	54,6	1,7
	<i>Abitur</i>	62,1	67,2	50,3	2,0
	<i>Fachhochschulreife</i>	62,3	62,8	62,1	1,0
<i>HIS 1999</i> <i>n = 2 484</i>	Tous baccalauréats	67,2	73,3	54,5	2,3
	<i>Abitur</i>	69,4	74,9	55,5	2,4
	<i>Fachhochschulreife</i>	52	53,7	50,8	1,1
1. Part en %.					

Lecture : en France, parmi les titulaires d'un baccalauréat, 72,6 % de la cohorte 1960-65 accède à l'enseignement supérieur, ce chiffre s'élève à 80,5 % parmi les enfants issus de la classe EGP1. Les chances relatives d'entrer dans l'enseignement supérieur plutôt que de ne pas y entrer sont 1,9 fois plus élevées pour un enfant issu de la classe EGP1 que pour un enfant issu de la classe EGP 5-7. L'effectif de l'échantillon est donné pour chaque cohorte (effectif *n*).

Champ : A : ensemble des titulaires du baccalauréat (général ou technologique et professionnel) ; B : ensemble des titulaires de l'*Abitur* ou d'un *Hochschulreife*.

Sources : A : enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP) 2003, Insee ; B : HIS-Studienberechtigtenpanels 1983 et 1999.



sur titre en Allemagne que dans le premier cas alors que dans le second elle est exceptionnelle. Néanmoins l'orientation technologique des deux filières justifie leur assimilation.

En France, le baccalauréat général aboutit nettement plus souvent que les autres à une entrée dans le supérieur (93,5 % dans la seconde cohorte). Tous types de baccalauréats confondus, les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur ont cependant augmenté entre les deux cohortes. Cette évolution recouvre en fait une plus grande égalité pour les titulaires d'un bac général, alors que dans les filières techniques et assimilées, l'inégalité s'est sensiblement accentuée. On peut faire l'hypothèse que cette augmentation tient au fait que les jeunes de milieu populaire accèdent plus souvent à des types de baccalauréat qui donnent moins accès au supérieur. Ceci confirmerait que les inégalités se déplacent et changent de forme (Sautory, 2007 ; Duru-Bellat et Kieffer, 2008).

En Allemagne, conformément à ce qui était attendu, les inégalités d'accès au supérieur sont très légèrement plus faibles qu'en France si on raisonne sur l'ensemble des qualifiés. Elles sont en légère hausse, sans doute parce que les enfants du groupe le plus favorisé sont encore loin du seuil de saturation, y compris quand ils sont dotés de l'*Abitur*. (selon l'hypothèse du maintien maximum de l'inégalité évoquée précédemment). Les inégalités sociales d'accès à l'enseignement supérieur sont plus fortes pour les titulaires de l'*Abitur* que pour ceux du *Fachhochschulreife*. Ce type de diplôme, même s'il reste relativement peu répandu, constitue donc une voie d'accès au supérieur relativement démocratisée (8). Un autre processus semble également à l'œuvre (Mayer *et al.*, 2007) : les entreprises, notamment du fait de la tertiarisation, recrutent de plus en plus souvent des apprentis après l'*Abitur*, ce qui pousse les enfants de milieux populaires à se présenter à ce diplôme même s'il n'est pas dans leur projet d'entrer dans l'enseignement supérieur (55 % à comparer à 93,6 % pour les enfants d'ouvriers et de techniciens français dotés d'un baccalauréat général).

En ce qui concerne les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme technologique équivalent, les inégalités de passage dans le supérieur ne sont pas très différentes en France et en Allemagne. Mais ceci doit être mis en regard des inégalités sociales dans l'obtention du baccalauréat et de l'*Abitur* mises plus haut en évidence. En ce qui concerne la France, l'enquête Formation Qualification Professionnelle (dont

l'équivalent n'existe pas pour l'Allemagne) permet de comparer l'ensemble de la population aux seuls titulaires d'un baccalauréat sous l'angle des inégalités d'accès au supérieur. Ces dernières résultent pour l'essentiel de la possibilité d'accéder ou non au baccalauréat : les *odds ratios* relatifs à ces deux populations sont en effet dans un rapport de un à quatre dans la première cohorte et de un à deux dans la seconde (Duru-Bellat et Kieffer, 2008). On peut faire l'hypothèse que les inégalités d'accès au supérieur rapportées à l'ensemble de la population seraient plus importantes en Allemagne, dès lors que l'accès à l'*Abitur* est plus restreint et donc socialement plus sélectif (Müller et Karle, 1990).

### **En Allemagne, au contraire de la France, l'université reste au sommet de la hiérarchie académique et sociale des filières choisies à l'entrée du supérieur**

L'accès à l'enseignement supérieur étant de plus en plus large, les distinctions sociales tendent à se reporter sur le choix des filières d'études proposée par l'enseignement supérieur (cf. supra) (Arum *et al.*, 2007).

D'une manière simplifiée, l'enseignement supérieur français se présente sous une forme hiérarchisée entre trois filières inégales de par leur durée, l'intensité de la sélection à l'entrée, l'orientation des programmes d'enseignement vers une activité professionnelle (ou formation professionnalisante) et la plus ou moins grande facilité de l'accès ultérieur à un emploi : la filière professionnelle courte (BTS, IUT, écoles paramédicales et sociales, etc.), l'université stricto sensu (incluant les études médicales) et les grandes écoles (CPGE, écoles longues d'ingénieurs ou de commerce) (9). En Allemagne, à côté des universités générales, coexistent des *Fachhochschulen* (10) et le système dual (cf. schéma). Compte tenu de la perspective centrée sur l'accès au supérieur adoptée ici, nous

8. Dans la période considérée, l'accès au supérieur des étudiants titulaires du *Fachhochschulreife* a connu une baisse, sans doute due à la fermeture d'une voie qui avait été mise en place spécifiquement pour leur ouvrir l'accès à ce niveau d'enseignement, la *Gesamthochschule*.

9. Du fait du caractère sélectif des études médicales, nous nous sommes demandés s'il n'était pas opportun de les regrouper avec les filières d'élite. Ce n'est pas ce que nous avons fait dans l'ensemble du texte par souci de comparabilité avec l'Allemagne. Néanmoins, des analyses fondées sur cette classification alternative ont été réalisées, que nous évoquerons dans la suite du texte.

10. Ces « écoles supérieures spécialisées » correspondent approximativement aux STS-DUT et aux écoles d'ingénieurs les moins recherchées.

n'avons pas distingué les différentes filières selon leur appartenance institutionnelle, comme le font Albouy et Tavan (2007), mais en privilégiant les paramètres *a priori* les plus déterminants lors des choix, à savoir la sélectivité, la durée et le caractère professionnalisant des études.

La distribution des choix se présente de manière différente en France et en Allemagne : l'accès à l'université est moins inégalitaire en France (cf. tableau 3). Cela s'explique par l'existence de la filière des grandes écoles, dont la forte sélectivité sociale s'est encore accrue sur la période. L'université y reste néanmoins socialement plus sélective que les filières professionnelles courtes (11) et évidemment l'abandon des études. Outre Rhin, l'université est beaucoup plus sélective socialement que les deux grandes filières professionnelles à égalité sur ce plan. L'Allemagne se distingue de la France par cette

opposition entre l'université et ses alternatives professionnelles.

Pour appréhender l'évolution des inégalités, il est nécessaire de prendre en compte d'autres facteurs, notamment les notes obtenues au baccalauréat et à l'*Abitur*. Cela permet par ailleurs de réduire les problèmes dus à l'hétérogénéité non observée lorsque l'on compare des *odds ratios* à différentes dates (Allison, 1999). L'analyse est menée au moyen de modèles multinomiaux. Nous avons introduit dans ces modèles les interactions entre la profession du père et les cohortes pour tester les éventuelles évolutions de l'impact de l'origine sociale au cours de la période

11. Ceci reste vrai même si on regroupe les études médicales avec les filières d'élite : les *odds ratios* pour les filières universitaires passent alors de 1,9 à 1,3 et de 1,4 à 1,3, restant donc bien supérieurs à ceux des filières professionnelles courtes.

Tableau 3  
Inégalités sociales d'accès à l'enseignement supérieur selon la filière choisie

**A - France**

Filière suivie dans l'enseignement supérieur	Cohorte	Enfants de cadres supérieurs, professions libérales et employeurs (EGP 1) (1)	Enfants d'ouvriers et techniciens (EGP 5 à 7) (1)	Ensemble de la cohorte (1)	Odds-ratio
Grandes écoles	1960-1965	20	6	10	3,8
	1970-1975	20	5	10	4,8
Université	1960-1965	34	21	29	1,9
	1970-1975	37	30	33	1,4
BTS-DUT	1960-1965	27	36	34	0,7
	1970-1975	33	43	39	0,7
Pas d'études supérieures	1960-1965	20	31	27	0,5
	1970-1975	9	23	18	0,3
1. Part en %.					

**B - Allemagne (limites de l'ex-RFA)**

Filière suivie dans l'enseignement supérieur	Cohorte	Enfants de cadres supérieurs, professions libérales et employeurs (EGP 1) (1)	Enfants d'ouvriers et techniciens (EGP 5 à 7) (1)	Ensemble de la cohorte (1)	Odds-ratio
Université	1960-1965	57	31	45	3,0
	1970-1975	62	34	50	3,2
<i>Fachhochschule</i>	1960-1965	11	25	17	0,4
	1970-1975	13	22	16	0,5
<i>Système dual</i>	1960-1965	30	37	34	0,7
	1970-1975	24	41	32	0,5
Pas d'études supérieures	1960-1965	3	8	4	0,4
	1970-1975	1	3	2	0,3
1. Part en %					

Lecture : en Allemagne, parmi les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent donnant accès à l'enseignement supérieur, 45 % de la cohorte 1960-65 accède à l'université. Ce taux s'élève à 57 % parmi les enfants issus de la classe EGP1. Les chances d'entrer dans une université plutôt que de ne pas y entrer sont trois fois plus élevées pour un enfant de la classe EGP1 que pour un enfant de la classe EGP 5-7.

Champ : A : ensemble des titulaires du baccalauréat (général ou technologique et professionnel) ; B : ensemble des titulaires de l'*Abitur* ou d'un Hochschulereife.

Sources : A : enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP) 2003, Insee ; B : HIS-Studienberechtigtenpanels 1983 et 1999.

étudiée. Nous avons pris pour référence les BTS en France et l'apprentissage en Allemagne, bien qu'il ne s'agisse pas d'enseignement supérieur dans le second cas. En effet, la fréquence de son orientation (un tiers des titulaires de l'*Abitur*) et son caractère professionnel en font une véritable filière postsecondaire qui peut être rapprochée des caractéristiques de la filière BTS-DUT. Une première modélisation (M1) ne tient pas compte de l'antériorité scolaire (type de baccalauréat, mention et âge au baccalauréat). Elle se borne à évaluer les inégalités de choix finales. Cette antériorité est introduite dans une seconde modélisation (M2). Elle permet de faire la part entre les inégalités qui se manifestent déjà dans le secondaire et celles qui jouent spécifiquement lors du passage secondaire/supérieur.

En France, le choix de la filière des grandes écoles est largement déterminé par l'antériorité scolaire (cf. tableau 4). Même si cette orientation apparaît plus fréquente dans les familles les plus instruites et chez les hommes, l'introduction du passé scolaire affaiblit l'influence de l'origine familiale. Être titulaire d'un baccalauréat général jeune et avec une mention s'avèrent les facteurs les plus déterminants de cette orientation. Les filles s'orientent significativement moins vers cette filière que les garçons, toutes choses égales par ailleurs. Le choix d'une voie universitaire est moins marqué par l'origine sociale et par la qualité du passé scolaire (les coefficients significatifs sont plus faibles). Les filles s'orientent davantage vers l'université et l'origine sociale joue moins, avec néanmoins un léger impact d'un niveau

Tableau 4  
Analyse des choix de la filière d'études dans le supérieur. Logit multinomial

A – France. Choix de filière pris comme référence : études en BTS ou DUT

	Modèle M1			Modèle M2		
	Université	Grandes écoles	Pas d'études supérieures	Université	Grandes écoles	Pas d'études supérieures
<b>Groupe social du père</b>						
Cadres et professions libérales	0,2	0,50*	0,1	0,05	0,38	0,14
Employés et catégories intermédiaires du tertiaire	- 0,02	- 0,26	- 0,12	- 0,15	- 0,46	- 0,02
Petits indépendants et agriculteurs	- 0,05	- 0,02	0,07	- 0,10	- 0,03	0,1
Ouvriers et techniciens	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme du père</b>						
Enseignement supérieur	0,42***	1,08***	- 0,37***	0,19*	0,72***	- 0,20*
Baccalauréat	0,09	0,41**	- 0,32**	- 0,07	0,21	- 0,24*
CAP-BEP, BEPC	- 0,12*	0,03	- 0,14*	- 0,15*	- 0,03	- 0,13*
Pas de diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme de la mère</b>						
Enseignement supérieur	0,21*	0,64***	- 0,63***	0,12	0,43***	- 0,56***
Pas d'études supérieures	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Antériorités dans le secondaire</b>						
<b>Type de baccalauréat</b>						
Technologique				0,12	0,74*	- 1,18***
Général				1,80***	3,55***	- 1,69***
Professionnel				Réf.	Réf.	Réf.
<b>Âge au bac</b>				0,02	- 0,44***	- 0,03
<b>Mention au bac</b>				0,12*	1,10***	- 0,37***
Pas de mention au bac				Réf.	Réf.	Réf.
<b>Sexe</b>						
Femme	0,19***	- 1,02***	0,14**	- 0,01	- 1,32***	0,30***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Cohorte</b>						
1960-1965	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
1965-1970	0,02	- 0,11	0,34*	- 0,07	- 0,23	0,40***
1970-1975	- 0,07	- 0,43	- 0,40**	0,12	- 0,15	- 0,69***
<b>Interaction cohorte * groupe social du père</b>						
Cohorte 65-70 * cadre	- 0,04	0,34	- 0,55*	- 0,11	0,23	- 0,38
Cohorte 65-70 * employé	0,34	0,76*	0,06	0,28	0,78*	0,05
Cohorte 65-70 * petit indépendant	- 0,09	0,23	- 0,28	- 0,19	0,07	- 0,18
Cohorte 70-75 * cadre	0,12	- 0,05	- 0,43*	0,14	- 0,07	- 0,35
Cohorte 70-75 * employé	0,36	0,76*	0,18	0,36	0,81*	0,18
Cohorte 70-75 * petit indépendant	0,12	0,4	- 0,09	0,06	0,28	- 0,07
<b>Constante</b>	- 0,39***	- 1,46***	- 0,15	- 2,02***	3,47***	1,53***
Pseudo-R <sup>2</sup>	0,06			0,18		

élevé d'instruction chez les parents. Quand on tient compte du type de baccalauréat, l'influence de ces facteurs est fortement réduite. Enfin le fait de ne pas entrer dans le supérieur est essentielle-

ment déterminé par le type de baccalauréat. Ce facteur ne parvient toutefois pas à annihiler l'influence du niveau d'instruction des deux parents. Les filles abandonnent un peu plus souvent leurs

Tableau 4 (suite)

**B - Allemagne (limites de l'ex-RFA). Choix de filière pris comme référence : système dual à l'issue du secondaire**

	Modèle M1			Modèle M2		
	Université	FHS (1)	Pas d'études supérieures	Université/	FHS (1)	Pas d'études supérieures
<b>Groupe social du père</b>						
Cadres et professions libérales	0,387***	- 0,376***	- 0,295	0,318***	- 0,036	0,069
Employés et catégories intermédiaires du tertiaire	0,337***	- 0,171*	- 0,208	0,283***	0,108	0,112
Petits indépendants et agriculteurs	0,13	- 0,058	- 0,238	0,05	0,14	- 0,030
Ouvriers et techniciens	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme du père</b>						
Enseignement supérieur	0,740***	0,137	- 0,012	0,642***	0,294***	0,183
Abitur	0,245**	- 0,131	- 0,076	0,212*	0,084	0,133
École moyenne (Realschule)	0,111*	- 0,172*	- 0,251	0,105	- 0,028	- 0,063
Fin d'études obligatoire (Hauptschule)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme de la mère</b>						
Enseignement supérieur	0,707***	0,034	- 0,263	0,517***	0,085	- 0,140
Pas d'études supérieures	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Antériorités dans le secondaire</b>						
<b>Apprentissage avant ou après l'Abitur</b>						
Apprentissage avant ou après l'Abitur				1,636***	2,067***	3,140***
Pas d'apprentissage ou pas d'Abitur				Réf.	Réf.	Réf.
<b>Type de diplôme de fin du secondaire</b>						
Abitur				2,233***	- 1,033***	- 0,411**
Fachhochschulreife				Réf.	Réf.	Réf.
Notes (std) à l'Abitur				0,650***	0,274***	0,021
<b>Sexe</b>						
Femme	- 0,729***	- 1,191***	- 0,861***	- 0,813***	- 1,001***	- 0,451***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Âge à l'Abitur ou au Fachhochschulreife</b>						
	0,202***	0,399***	0,568***	0,139***	0,080**	0,196***
<b>Année d'obtention de l'Abitur ou du Fachhochschulreife</b>						
Année 1999	0,059	0,104	- 0,718**	0,194	0,577***	- 0,224
Année 1983	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Interaction année*groupe social du père</b>						
Année * cadre	0,124	0,367*	- 0,054	0,039	0,088	- 0,317
Année * employé	- 0,125	0,141	0,102	- 0,182	- 0,143	- 0,222
Année * petit indépendant	0,091	0,043	0,357	0,062	- 0,126	0,218
<b>Constante</b>	- 4,630***	- 9,212***	- 13,810***	- 5,518***	- 2,692***	- 6,948***
Pseudo-R <sup>2</sup>	0,084			0,209		

1. FHS : Fachhochschule

Lecture : une première modélisation (M1) ne tient pas compte de l'antériorité scolaire (type de baccalauréat, mention et âge au baccalauréat). Cette antériorité est introduite dans une seconde modélisation (M2).

Les effets de chaque facteur de la régression sont présentés en écart par rapport à une situation de référence. En ce qui concerne la filière choisie, la référence est la filière BTS-DUT en ce qui concerne la France, et la filière du système dual en ce qui concerne l'Allemagne. Cet écart est d'autant plus significatif que le coefficient qui le mesure a une faible probabilité d'être nul. Cette probabilité peut être inférieure à 1 % (coefficient très significatif, noté \*\*\*), comprise entre 1 % et 5 % (\*\*), comprise entre 5 % et 10 % (\*) ou encore supérieure à 10 % (coefficient non significatif). Ainsi, pour la France, avoir un père diplômé du supérieur est fortement corrélé avec la probabilité d'entrer dans une grande école plutôt que dans une autre filière. En Allemagne, avoir un père diplômé du supérieur est fortement corrélé avec la probabilité d'entrer dans une filière universitaire, plutôt que d'entrer dans une autre filière.

Champ : A : ensemble des titulaires du baccalauréat (général ou technologique et professionnel) ; B : ensemble des titulaires de l'Abitur ou d'un Hochschulreife.

Sources : A : enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP) 2003, Insee ; B : HIS-Studienberechtigtenpanels 1983 et 1999.

études. Ces facteurs de choix évoluent peu, le seul changement significatif concernant la moins grande fréquence des sorties à l'issue de l'enseignement secondaire.

En Allemagne l'université apparaît nettement en tête de la hiérarchie des orientations postsecondaires : elle attire les meilleurs élèves (effet positif des notes), ceux qui sont dotés de l'*Abitur* et aussi les élèves de milieux aisés dont les deux parents sont les plus instruits. Le choix de l'université par rapport aux autres filières (sur la population qui entre dans l'enseignement supérieur) apparaît socialement plus inégalitaire qu'en France. La hiérarchie entre la *Fachhochschule* et le système dual est un peu moins nette, mais la valeur scolaire, telle qu'appréhendée par les notes, joue légèrement en faveur de la *Fachhochschule* ainsi que le niveau d'instruction du père. Le fait de suivre un apprentissage avant ou parallèlement au cursus menant à l'*Abitur* ne constitue pas un handicap pour l'accès à l'enseignement supérieur, sachant que ces étudiants s'orientent ensuite préférentiellement vers les *Fachhochschulen*. Les jeunes Allemandes s'avèrent moins attirées que les garçons par l'enseignement supérieur, et cela quelle que soit la filière, ce qui n'est pas le cas des jeunes Françaises. Nous avons également estimé des modèles comportant les interactions avec les cohortes en variables explicatives (12). La moindre tendance des filles à entreprendre des études supérieures se réduit significativement sur la période considérée (voir aussi à ce sujet Reimer et Pollak, 2009). En revanche, l'influence de la catégorie socioéconomique et celle du niveau d'éducation du père sont inchangées.

Au terme de cette analyse, on peut penser que les inégalités sociales concerneront en Allemagne davantage le choix de la spécialité d'étude qu'en France, dans la mesure où le système allemand est moins différencié et ne comporte pas de filières comparable à celle des grandes écoles. Si l'on fait ici l'hypothèse que le facteur décisif pour un jeune sortant de l'enseignement supérieur pour entrer sur le marché du travail est la spécialité en Allemagne alors que c'est la grande filière en France, on est conduit à se demander si les inégalités sociales à l'entrée du supérieur sont plus marquées eu égard au choix de la filière en France et à celui de la spécialité en Allemagne.

### **En Allemagne, le choix de la spécialité est davantage marqué par les origines sociales**

Pour analyser les déterminants du choix d'une spécialité dans les deux pays, nous avons

regroupé les différents types de filières en ne considérant que le domaine d'études (en agréant par exemple pour l'ingénierie les écoles d'ingénieur, les filières professionnelles courtes industrielles (IUT et STS)). La répartition des choix par spécialités est très proche dans les deux pays, avec néanmoins un poids plus fort des études d'ingénierie en Allemagne, et un poids plus fort des humanités (Lettres et Philosophie, Sciences Humaines) en France. Le secteur médical n'est pas strictement comparable dans les deux pays. En France il regroupe les facultés de médecine et les écoles de formation paramédicale postsecondaires, alors qu'en Allemagne ces dernières ne relèvent pas de l'enseignement supérieur.

En France, contrairement au choix d'une filière dans le supérieur, le choix d'une spécialité n'est pas déterminé significativement par l'origine sociale (cf. tableau 5). Les coefficients attachés aux différentes spécialités sont tous négatifs (significatifs seulement pour les humanités) : le domaine médical étant pris comme référence, cela indique pour tous les groupes sociaux une plus forte tendance à s'orienter vers la médecine, et cela pour tous les groupes sociaux (les enfants d'ouvriers étant pris comme référence). Il semble que le caractère « répulsif » de la culture et des humanités se soit atténué lorsque l'on passe de la cohorte 1960-1965 à la cohorte 1970-1975 pour les jeunes issus de catégories moyennes et aisées (13). Les facteurs liés à l'antériorité scolaire apparaissent plus importants que l'origine sociale. Il n'y a que pour le choix d'une orientation scientifique que les notes obtenues au baccalauréat exercent une influence : une telle orientation est choisie d'autant plus fréquemment que le baccalauréat a été obtenu avec mention. Le type de baccalauréat importe davantage : les titulaires d'un baccalauréat général s'orientent moins vers le droit, le commerce, l'économie et les sciences sociales et l'ingénierie que vers les sciences et la médecine. Enfin, une forte différenciation s'observe entre filles et garçons, toutes choses égales par ailleurs, comme le montrent nombres d'études précédentes (cf. par exemple Sautory, 2007) : les filles s'orientent significativement moins vers l'ingénierie et les sciences et également, à un degré moindre le droit et l'économie, que vers les humanités et la médecine (rappe-

12. Ces estimations ne sont pas données faute de place, mais sont à la disposition des lecteurs intéressés.

13. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces jeunes, qui accèdent plus souvent au baccalauréat et qui sont donc moins sélectionnés scolairement, choisissent plus souvent ce type d'études qui leur apparaît plus accessible que la médecine.

lons que ce domaine recouvre les études médicales longues et les formations paramédicales). L'effet de cohorte, enfin, s'explique par la baisse du poids relatif du domaine médical (passé dans l'ensemble des choix de 14,8 % à 7,4 %), non sans rapport avec l'introduction d'un numerus clausus en 1979.

En Allemagne, comme cela était attendu, les choix de spécialité apparaissent un peu plus marqués par les inégalités sociales et culturelles. On retrouve la préférence générale pour la médecine, avec des nuances : elle est particulièrement forte chez les enfants d'indépendants qui préfèrent la médecine aux sciences sociales et aux sciences. Les enfants dont le père possède un diplôme d'enseignement supérieur ont les choix les plus typés : ils évitent particulièrement les sciences sociales et les humanités et dans une moindre mesure le droit et l'économie pour concentrer leurs orientations sur les sciences et l'ingénierie. Le niveau d'éducation

de la mère oriente les choix vers des domaines différents : les jeunes ayant les mères les plus instruites manifestent moins d'inclination pour les sciences et l'ingénierie que pour la médecine.

L'antériorité scolaire exerce également une influence, la médecine étant d'autant plus choisie que les notes au baccalauréat ont été meilleures, suivies des sciences et de l'ingénierie. Le fait d'avoir effectué un apprentissage avec ou avant l'*Abitur* favorise une orientation vers l'ingénierie et les sciences.

Au total, la hiérarchie des différents domaines d'études est différente et plus nettement hiérarchisée en Allemagne. Ainsi, les sciences attirent moins qu'en France les meilleurs étudiants ou ceux des familles les plus éduquées. Par contre la différenciation entre filles et garçons est forte dans les deux pays, avec, dans les deux cas, une moindre inclination des filles pour les sciences.

Tableau 5  
Analyse des choix de spécialités. *Logit* multinomial.

**A – France. Choix de spécialité pris comme référence : médecine et paramédical**

	Spécialité choisie dans le supérieur			
	Sciences	Culture/ Humanités	Droit/Économie/ Sciences sociales	Ingénierie
<b>Groupe social du père</b>				
Cadres et professions libérales	- 0,287	- 0,623*	- 0,360	- 0,537
Employés et catégories intermédiaires du tertiaire	- 0,452	- 0,705*	- 0,424	- 0,337
Petits indépendants et agriculteurs	- 0,370	- 0,848**	- 0,345	- 0,307
Ouvriers et techniciens	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme du père</b>				
Enseignement supérieur	0,145	- 0,227	- 0,299	- 0,014
Baccalauréat	0,364	0,359	- 0,016	0,332
CAP-BEP, BEPC	- 0,051	- 0,032	- 0,077	0,103
Pas de diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme de la mère</b>				
Enseignement supérieur	0,003	- 0,254	- 0,153	- 0,063
Pas d'études supérieures	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Antériorités dans le secondaire</b>				
<b>Type de baccalauréat</b>				
Technologique	1,662**	0,272	- 1,057**	- 1,445***
Général	1,306*	- 0,177	- 0,184	0,006
Professionnel	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Mention au bac</b>				
Pas de mention au bac	0,419**	- 0,051	0,068	0,088
	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Sexe</b>				
Femme	- 1,550***	0,125	- 0,428**	- 2,371***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Cohorte</b>				
Autre que 1960- 1965	0,729**	0,457	0,504*	0,621*
1960- 1965	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Interaction cohorte*groupe social du père</b>				
Cohorte * cadre supérieur	- 0,192	0,179	0,279	- 0,046
Cohorte * employé	0,293	0,807*	0,520	0,074
Cohorte * petit indépendant	0,653	0,789*	0,410	0,095
Constante	- 0,516	0,514	2,282***	2,324***
Pseudo-R <sup>2</sup>	0,12			

ces. Par ailleurs, en Allemagne, les filles sont moins portées à choisir la médecine. Ceci peut s'expliquer par le fait que la division du travail médical est différente outre Rhin : les personnels infirmiers sont formés par le système dual (en dehors de l'enseignement supérieur) alors qu'en France, le domaine médical regroupe la médecine et les écoles de santé (assimilées habituellement et donc ici aux formations de type BTS-DUT).

Ces conclusions sont plus mitigées pour la France dans la mesure où les coefficients des

modèles expliquant le choix d'un domaine sont rarement significatifs. Aussi faut-il conclure à leur absence d'impact. D'autres facteurs mériteraient donc d'être explorés, tels que l'influence de la profession des parents appréhendée à un niveau plus fin (cf. encadré 3). Il serait peut-être aussi plus justifié de prendre en compte à la fois la hiérarchie des filières et les spécialités. Si des préférences socialement héritées (et donc susceptibles de différencier les groupes sociaux) sont à l'origine des choix, chaque domaine d'étude se distinguerait par la prééminence de jeunes issus des milieux manifestant ces pré-

Tableau 5 (suite)

**B - Allemagne (limites de l'ex-RFA). Choix de spécialité pris comme référence : médecine.**

	Spécialité choisie dans le supérieur				
	Sciences	Culture/ humanités	Droit/ économie	Sciences sociales	Ingénierie
<b>Groupe social du père</b>					
Cadres et professions libérales	- 0,240	- 0,086	- 0,036	- 0,298	- 0,320
Employés et catégories intermédiaires du tertiaire	- 0,104	- 0,063	- 0,209	- 0,059	- 0,314
Petits indépendants et agriculteurs	- 0,663**	- 0,368	- 0,184	- 0,837**	- 0,329
Ouvriers et techniciens	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme du père</b>					
Enseignement supérieur	- 0,264	- 0,423**	- 0,288*	- 0,699***	- 0,236
Abitur	- 0,196	- 0,026	0,133	- 0,442	- 0,202
École moyenne	- 0,176	- 0,149	- 0,002	- 0,165	- 0,111
Fin d'études obligatoire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme de la mère</b>					
Enseignement supérieur	- 0,375**	0,025	- 0,210	- 0,136	- 0,378**
Pas d'études supérieures	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Antériorités dans le secondaire</b>					
Apprentissage avant ou avec l'Abitur	0,918**	0,404	0,312	0,187	1,262***
Pas d'apprentissage avant ou avec l'Abitur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Notes (std) à l'Abitur</b>	- 0,568***	- 0,818***	- 0,927***	- 1,008***	- 1,022***
<b>Sexe</b>					
Femme	- 0,464***	0,928***	- 0,258**	0,992***	- 1,198***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Âge à l'Abitur ou au FHR</b>	- 0,235***	- 0,129**	- 0,136**	- 0,041	- 0,296***
<b>Année d'obtention de l'Abitur ou du Fachhochschulreife</b>					
Année 1999	- 0,200	- 0,314	0,117	0,561	- 0,387
Année 1983	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Interaction année*groupe social du père</b>					
Année * cadre supérieur	0,027	0,076	0,030	0,175	0,088
Année * employé	0,451	0,470	0,271	0,350	0,570
Année * petit indépendant	0,499	0,581	0,176	0,623	0,716
<b>Constante</b>	6,372***	4,680***	4,435***	2,496*	7,125***
Pseudo-R <sup>2</sup>	0,072				

Lecture : les effets de chaque facteur de la régression sont présentés en écart par rapport à une situation de référence. En ce qui concerne la spécialité choisie, la référence est le secteur de la médecine et des études paramédicales pour la France, et la médecine pour l'Allemagne. Cet écart est d'autant plus significatif que le coefficient qui le mesure a une faible probabilité d'être nul. Cette probabilité peut être inférieure à 1 % (coefficient très significatif, noté \*\*\*), comprise entre 1 % et 5 % (\*\*), comprise entre 5 % et 10 % (\*) ou encore supérieure à 10 % (coefficient non significatif). Ainsi, pour la France, être une femme, plutôt qu'un homme affecte significativement et négativement la probabilité de choisir un domaine scientifique plutôt que la médecine et les études paramédicales. En Allemagne, être une femme, plutôt qu'un homme affecte significativement et négativement la probabilité de choisir le domaine de l'ingénierie (plutôt que la médecine).

Champ : A : ensemble des titulaires du baccalauréat (général ou technologique et professionnel) entrés dans le supérieur ; B : ensemble des titulaires de l'Abitur ou d'un Hochschulreife entrés dans le supérieur.

Sources : A : enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP) 2003, Insee ; B : HIS-Studienberechtigtenpanels 1983 et 1999.

férences : on aurait donc une surreprésentation des enfants d'ouvriers dans tous les types de filières menant vers l'ingénierie, ou encore une surreprésentation des enfants de cadres dans toutes celles du domaine de la santé. De fait, des analyses développées par ailleurs (Duru-Bellat et Kieffer, 2008) montrent que le classement dans une hiérarchie de filières (désignée sous le terme de hiérarchie verticale) l'emporte sur les préférences pour tel ou tel domaine (hiérarchie horizontale).

En effet, les *odds ratios* les plus élevés concernent systématiquement la filière des grandes écoles ou les troisièmes cycles universitaires, et ce dans tous les domaines. Inversement, les études les plus ouvertes socialement sont les filières professionnelles courtes, là encore dans tous les domaines, à l'exception de l'ingénierie (14). En conclusion, il semble qu'à travers les choix d'une spécialité, on cherche en France avant tout à se classer, sans doute dans un souci d'insertion. Ceci montre les limites d'approches centrées uniquement sur le choix des spécialités sans prendre en compte systématiquement les grandes filières « verticales » et le classement social qui en procède (Jaoul, 2004 ; Albouy et Tavan, 2007).

### **En Allemagne, l'université débouche plus souvent qu'en France sur un emploi de cadre**

La compréhension des inégalités sociales de choix, que ce soit pour un pays donné ou a fortiori pour des comparaisons internationales, nécessite une prise en compte du contexte économique et social dans lequel ces comportements trouvent leur sens. Un premier paramètre essentiel concerne bien sûr les débouchés que les jeunes anticipent. Il est clair que les choix d'études, surtout à ce niveau de la scolarité, participent de visées professionnelles qui s'inscrivent elles-mêmes dans des stratégies de reproduction sociale intergénérationnelle (15). Même si les jeunes n'en n'ont pas une vision parfaitement exacte, il est vraisemblable que leurs choix prennent en compte les exigences du marché du travail : selon les enquêtes du ministère de l'éducation sur les raisons du choix

14. La faiblesse des effectifs de l'échantillon dans ce domaine d'étude entache d'incertitude la valeur de l'*odds ratio* correspondant.

15. Certes, tous les étudiants ne sont pas dans cette posture d'investisseurs. Il existe aussi des orientations par défaut, faute de mieux, dans un contexte économique marqué par le chômage des jeunes (cf. notamment Canals et Diebolt, 2001).

#### Encadré 3

#### **QUELQUES PISTES DE RECHERCHE**

Une piste susceptible d'éclairer pour la France le choix des domaines et de comprendre pourquoi l'influence de la profession du père apparaît relativement limitée est de prendre en compte sa profession dans un niveau de nomenclature plus détaillé. Autant pour des choix entre types clairement hiérarchisés il peut être suffisant de prendre en compte cette profession par l'intermédiaire de l'appartenance à un grand groupe social, autant pour le choix des domaines d'études, on peut faire l'hypothèse que les affinités et les valeurs transmises par la famille exercent une influence, ce qui justifie une brève investigation. L'enquête sur la *Formation et la Qualification Professionnelle* (FQP) est évidemment adaptée à une telle recherche à condition de disposer d'effectifs suffisants, ce qui explique que l'on regroupe les cohortes (cf. tableau).

Pour tenir compte du domaine professionnel des parents (père ou mère) nous avons distingué ici trois groupes.

1) Le domaine industriel : les artisans, ingénieurs les techniciens, les contremaîtres et les ouvriers industriels ou artisanaux.

2) Le commerce ou le management : les commerçants, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises et les employés de commerce.

3) Les enseignants : les professeurs et professions scientifiques ainsi que les professeurs des écoles et les instituteurs.

Des différences d'orientation apparaissent, mais d'ampleur relativement modeste. Les étudiants dont un des parents au moins travaille dans le secteur industriel s'orientent un peu plus souvent vers l'ingénierie ; ceux dont un des parents au moins travaillent dans le secteur commercial ou le management choisissent plus souvent les études juridiques ou commerciales, alors que les enfants d'enseignants optent plus souvent pour les sciences et un peu moins souvent pour le secteur du droit et de l'économie. La thèse de préférences ou de valeurs spécifiques développées au sein de la famille du fait des expériences professionnelles des parents, explorée classiquement par la sociologie depuis les années 1950 mériterait donc d'être davantage approfondie empiriquement dans le prolongement de ces constats fondés sur l'enquête FQP.



d'études, les débouchés sont très souvent cités (Caille et Lemaire, 2002). La littérature tant économique que sociologique montre cependant que les rendements escomptés ne sont pas les seuls paramètres pris en compte par les jeunes. Interviennent également la notion de risque que des sociologues comme Boudon (1973) ou plus récemment des économistes comme Rochat et Demeulemeester (2001) soulignent ainsi que, plus largement, les préférences et valeurs des individus (cf. notamment Easterlin, 1995). Cet argumentaire se réfère directement aux thèses de Bourdieu et Passeron (1970). Cette question de l'insertion est effleurée dans la perspective de la comparaison entre France et Allemagne de l'Ouest au moyen d'un indice simple de rendement des études : les chances d'accéder à un emploi de cadre. On utilise à cet effet l'enquête FQP pour la France et le *Mikrozensus* 2004 pour l'Allemagne (16). Cette source statistique inclut des informations sur le diplôme le plus élevé obtenu et sa spécialité ; par contre, elle ne permet pas de croiser ces informations avec l'origine sociale.

L'accès à un emploi de cadre est très inégal selon la filière d'études, avec, en France, un fossé entre la filière des grandes écoles et les autres. Cette hiérarchie ne semble pas évoluer entre les deux cohortes, sachant qu'on assiste à une très légère baisse des chances d'accès à un emploi de cadre et à un glissement vers des emplois moins qualifiés. Il faut toutefois souligner que ceci ne peut être interprété ici comme reflétant un processus de déclassement dès lors que les jeunes de la seconde cohorte sont dans une phase plus précoce de leur carrière que ceux de la première au moment de l'enquête en 2003. Les différences entre domaines d'études sont moindres. Dans les deux cohortes, les spécialités qui donnent le plus de chances d'accéder à des emplois de cadre sont les sciences, puis l'ingénierie. Suivent le droit et les humanités dont les perspectives d'emploi sont plus moroses. Toujours à l'aune des emplois de cadre, le classement du domaine de la santé s'explique, pour la France, par le fait qu'il regroupe les emplois paramédicaux et les emplois de médecins (cf. tableau 6) (17).

Pour la France, il conviendrait évidemment de tenir compte simultanément de la filière et du domaine d'études ; dans ce cas, les étudiants sortis de la filière des grandes écoles du domaine scientifique et médical sont de loin ceux qui ont le plus de chances d'accéder à un emploi de cadre (entre 70 % et 80 % selon les cohortes).

En Allemagne, l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur accèdent davantage à un emploi de cadre (au sens de la service class I de EGP). C'est vrai pour les jeunes qui sortent de l'université, mais aussi pour ceux qui sortent des *Fachhochschulen* (environ 60 % deviennent cadres). Les différentes disciplines se hiérarchisent de manière comparable à la France (18).

Plusieurs explications peuvent être avancées à ces différences dans les chances d'accéder à un emploi de cadre. Les flux de diplômés ont des effectifs très inférieurs en Allemagne, et la sélection s'y est, on l'a vu, exercée en amont (19). L'examen des taux de cadres au moment de l'enquête dans la deuxième cohorte donne une idée de l'emploi des débutants. Il suggère qu'en Allemagne, le fait d'être en possession d'un diplôme du supérieur est beaucoup plus lié qu'en France à la position sociale, et cela dès les premières années de vie active. Ce constat est confirmé de nombreuses recherches comparatives (cf. notamment Shavit et Müller, 1998).

Appréhender les mécanismes d'insertion spécifiques à l'œuvre dans chacun des deux pays nécessite de prendre en compte le contexte économique qui prévalait à l'époque où les cohortes se sont insérées, ce qui sortirait du cadre de ce bref article. Du moins rappellerait-on les différences dans l'organisation du travail propres aux deux pays : en France le poids important des catégories professionnelles intermédiaires (technicien, agent de maîtrises) a conduit à développer des filières courtes supérieures pour former ces catégories, alors que l'Allemagne s'est davantage préoccupée de la formation de la frange supérieure des ouvriers et de la frange inférieure des ingénieurs, en développant à cet effet une filière d'universités technologiques. Ces différences entre les deux pays se retrouvent dans les débouchés des filières et des spécialités. Pour la France, l'influence de la filière apparaît effectivement extrêmement forte sur l'accès à un poste de cadre : un fossé sépare à cet égard la filière des grandes écoles et l'université. On comprend donc que les stratégies des familles les plus favorisées se polarisent sur cette orien-

16. Une partie notable de la classe d'âge s'étant déjà orientée vers le système dual.

17. Ce Mikrozensus est inscrit dans le dispositif des Enquêtes Communautaires sur les Forces de Travail d'Eurostat.

18. Ce tableau tient compte de l'emploi en cours au moment de l'enquête (les chiffres des deux cohortes renvoient à des moments différents de la carrière, et mêlent des effets d'insertion, de carrière et de conjoncture).

19. À la différence près que la médecine ne comprend pas les formations paramédicales.

Tableau 6

**Part des emplois de cadre parmi les emplois occupés en 2003 selon la cohorte, la filière d'études suivie dans le supérieur et la spécialité choisie.**

**A - Selon la filière suivie dans le supérieur**

En %

		Enseignement supérieur technique (1)	Université	Grandes écoles (2)
Cohorte 1960-1965	France	32,9	55,3	86,5
	Allemagne	59,6	73,7	
Cohorte 1970-1975	France	18,4	39,2	83,4
	Allemagne	60,7	73,4	

1. France : BTS-DUT ; Allemagne : *Fachhochschule*.  
2. Uniquement pour la France.

**B - Selon la spécialité**

En %

		Culture, humanités	Droit, économie, sciences sociales,	Sciences	Santé, médecine	Ingénierie
Cohorte 1960-1965	France	42,7	48,2	69,5	37,4	56,6
	Allemagne	57,6	60,4 (sciences sociales) 64,1 (droit, économie)	79,5	88,2	70,3
Cohorte 1970-1975	France	27,2	28,6	56,9	28,4	40,9
	Allemagne	41,2	63,6 (sciences sociales) 65,7 (droit, économie)	84,4	91,3	74

*Lecture : Dans la génération 1960-1965, en France, 32,9 % des titulaires d'un BTS-DUT occupent un emploi de cadre supérieur, professions libérales ou propriétaires de grandes entreprises en 2003. En Allemagne, ce taux est de 59,6 % parmi les titulaires d'un diplôme de la Fachhochschule. Dans la génération 1970-75, ces taux sont, en 2003, respectivement de 18,42 % pour la France et 60,7 % pour l'Allemagne. L'accès à un emploi de cadre est donc plus difficile en France qu'en Allemagne.*

*Champ : personnes des cohortes 1960-65 et 1970-75 titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.*

*Sources : France : enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP) 2003, Insee ; Allemagne : Mikrozensus 2004, Destatis.*

tation qui conditionne la reproduction sociale. En Allemagne, l'écart entre les deux grandes filières s'avère moindre. En excluant de la comparaison la médecine pour les raisons exposées plus haut, la hiérarchie des spécialités est la même dans les deux pays. En France comme en Allemagne s'observe un fort contraste entre les spécialités littéraires, juridiques et économiques et les filières scientifiques et techniques et ce fossé est plus profond en France. Dans les deux pays également, les études scientifiques offrent plus de chances d'occuper un emploi de cadre que l'ingénierie (20).

Les différences de débouchés entre filières et domaines d'études ne sont appréhendées ici qu'à l'aune des chances d'accéder aux emplois de cadre, ce qui est évidemment très sommaire. La prise en compte des salaires ou d'autres caractéristiques de l'emploi (autonomie, conditions de travail) et du niveau de vie qu'il rend possible permettrait évidemment de mieux comprendre les différences de choix des jeunes entre les différents milieux sociaux et entre les deux pays.

Cela permettrait également de documenter une question qui est rarement posée, de savoir ce qui à ce stade est de l'ordre des inégalités ou de l'ordre des différences.

Au total, si les analyses de la mobilité sociale (et donc de la force de la reproduction sociale), en France et en Allemagne, concluent à une proximité entre les deux pays (cf. notamment Breen, 2004), il apparaît que cette mobilité se réalise à travers des processus vraiment différents : d'un côté, une relative ouverture des possibilités d'études, mais davantage de jeu au moment de l'insertion (laissant place à des effets de dominance), de l'autre, une sélectivité plus marquée quant à l'accès aux études longues mais des débouchés qui ensuite sont plus assurés. La question reste ouverte de savoir dans lequel des pays comparés ici la méritocratie est *in fine* mieux garantie. □

20. Ce constat, qui peut surprendre a priori, renvoie au fait que le domaine de l'ingénierie inclut les formations professionnelles supérieures courtes.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Albouy V. et Wanecq T. (2003)**, « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Économie et Statistique*, n° 361, pp. 27-52.
- Albouy V. et Tavan C. (2007)**, « Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur », *Économie et Statistique*, n° 410, pp. 3-22.
- Allison P.D. (1999)**, « Comparing Logit and Probit Coefficients Across Groups », *Sociological Methods & Research*, vol. 28, n° 2, pp. 186-208.
- Arum R., Gamoran A. et Shavit Y. (2007)**, « Inclusion and Diversion in Higher Education : A Study of Expansion and Stratification in 15 Countries », in Shavit Y., Arum R. et Gamoran A. (éds.) *Stratification in Higher Education : A Comparative Study*. Stanford University Press, Palo Alto.
- Boudon R. (1973)**, *L'inégalité des chances*, A. Colin, Paris.
- Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1970)**, *La reproduction*, Éditions de Minuit, Paris.
- Breen R. (éd.) (2004)**, *Social Mobility in Europe*, Oxford University Press, Oxford.
- Brauns H., Gangl M. et Scherer S. (1999)**, « Education and Unemployment : Patterns of labour Market Entry in France, the United Kingdom and West-Germany », *MZES Working Paper*, n° 6.
- Caille J.-P., Lemaire S. (2002)**, « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation et formations* n° 63, pp. 11-121.
- Canals V. et Diebolt C. (2001)**, « Pourquoi entrer à l'université ? », *Revue internationale de l'éducation*, vol. 47, n° 6, pp. 539-572.
- Couppié T., Mansuy M. (2005)**, « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Économie et Statistique*, n° 378-379, pp. 147-165.
- Duru-Bellat M. et Kieffer A. (2000)**, « La démocratisation de l'enseignement en France : polémiques autour d'une question d'actualité », *Population*, vol. 55, n° 1, pp. 51-80.
- Duru-Bellat M. et Kieffer A. (2008)**, « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, vol. 63, n° 1, pp. 123-157.
- Easterlin R.A. (1995)**, « Preferences and Prices in Choice of Career : The Switch to Business, 1972-1987 », *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 27, n° 1, pp. 1-34.
- Forsé M. (1997)**, « La diminution de l'inégalité des chances scolaires ne suffit pas à réduire l'inégalité des chances sociales », *Revue de L'OFCE*, n° 63, pp. 229-239.
- Givord P. et Goux D. (2007)**, « France : Mass and Class –Persisting Inequalities in Postsecondary Education », in Shavit Y., Arum R. et Gamoran A. (éds.) *Stratification in Higher Education : A Comparative Study*, Stanford University Press, Palo Alto, pp. 220-239.
- Golthorpe J., Erikson R. et Portecarero L. (1979)**, « Intergenerational Class Mobility in Three Western European Societies : England, France and Sweden » *British Journal of Sociology*, vol. 30, n° 99, pp. 415-441.
- Goux D. et Maurin É. (1997)**, « Démocratisation de l'école et persistance des inégalités », *Économie et Statistique*, n° 306, pp. 27-33.
- Henz U. et Maas I. (1995)**, « Chancengleichheit durch Bildungsexpansion ? », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, vol. 47, n° 4, pp. 605-633.
- Jaoul M. (2004)**, « Enseignement supérieur et origine sociale en France : étude statistique des inégalités depuis 1965 », *Revue internationale de l'éducation*, vol. 50, n° 5-6, pp. 463-482.
- Lemel Y. (2004)**, *Les classes sociales*, Puf, collection Que sais-je ?, Paris.
- Lucas S.R. (2001)**, « Effectively Maintained Inequality : Education Transitions, Track Mobility, and Social Background », *American Journal of Sociology*, vol. 106, n° 6, pp. 1642-1690.
- Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.-J. (1982)**, *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne, essai d'analyse sociétale*, PUF, Paris.

- Mayer K.U., Müller W. et Pollak R. (2007)**, « Germany : Institutional Change and Inequalities of Access in Higher Education », in Y. Shavit, R. Arum et A. Gamoran (éds), *Stratification in Higher Education. A Comparative Study*, Stanford University Press, Stanford, pp. 240-265.
- Ministère de l'éducation Nationale (2007)**, *Repères et références statistiques*.
- Merle P. (2000)**, « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, vol. 55, n° 1, pp. 15-50.
- Merle P. (2002)**, « Démocratisation ou accroissement des inégalités scolaires ? » *Population*, vol. 57, n° 4-5, pp. 633-660.
- Müller W. et Haun D. (1994)**, « Bildungsungleichheit im sozialen Wandel », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, vol. 46, n° 1, pp. 1-42.
- Müller W., Karle W., (1993)**, « Social Selection in Educational Systems in Europe », *European Sociological Review*, vol. 9, pp. 1-23.
- Reimer, D. et Pollak, R. (2009)**, « Educational Expansion and Its Consequences for Vertical and Horizontal Inequalities in Access to Higher Education in West Germany », *European Sociological Review* (advance access : DOI :10.1093/esr/jcp029).
- Raftery A.E. et Hout M. (1993)**, « Maximally Maintained Inequality : Expansion, Reform, and Opportunity in Irish Education », 1921-75, *Sociology of Education*, vol. 66, n° 1, pp. 41-62.
- Rochat D. et Demeulemeester J.-L. (2001)**, « Rational Choice under Unequal Constraints : the Example of Belgian Higher Education », *Economics of Education Review*, vol. 20, n° 1, pp. 15-26.
- Sautory O. (2007)**, « La démocratisation de l'enseignement supérieur : évolution comparée des caractéristiques sociodémographiques des bacheliers et des étudiants », *Éducation et Formation*, n° 74, pp. 49-64.
- Selz M. et Vallet L.-A. (2006)**, « La démocratisation de l'enseignement et son paradoxe apparent », in *Données Sociales*, Insee, pp. 101-107.
- Shavit Y. et Müller W. (1998)**, *From School to Work : A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destinations*, Oxford University Press, Oxford.
- Schimpl-Neimanns B. (2000)**, « Soziale Herkunft und Bildungsbeteiligung. Empirische Analysen zu herkunftsspezifischen Bildungsungleichheiten zwischen 1950 und 1989 », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, vol. 52, n° 4, pp. 636-669.
- Schofer E. et Meyer J.W. (2005)**, « The World-Wide Expansion of Higher Education in the Twentieth Century », *American Sociological Review*, vol. 70, n° 6, pp. 898-920.
- Statistisches Bundesamt (2006)**, *Bildung und Kultur : Nichtmonetäre hochschulstatistische Kennzahlen 1980-2004*, Statistisches Bundesamt, Wiesbaden.
- Van de Werfhorst H., Sullivan A. et Cheung S.Y. (2003)**, « Social Class, Ability Choice of Subject in Secondary Education in Britain », *British Educational Research Journal*, vol. 29, n° 1, pp. 41-62.